



Le Groupement d'Intérêt Cynégétique : un outil pour la gestion de l'espèce Exemple du GIC de Sainte Victoire (Bouches du Rhône)

Guillaume Coste

Fédération Départementale des Chasseurs des Bouches du Rhône

Résumé

La chasse sur le massif du grand site Sainte Victoire (site classé + Natura 2000) est organisée en GICF depuis 2001. Les 19 territoires de chasse qui s'y trouvent sont confrontés à différentes problématiques :

Gestion des territoires,
Gestion des pratiques de chasse,
Gestion du gibier,
Gestion des logiques d'acteurs avec les autres utilisateurs du milieu soit quelques 800.000 touristes par an.

Comment peut-on passer en quelques années d'une chasse quasi banale à une gestion (presque) pointue de la chasse et de son environnement ?

*
* *

Le GICF du Grand site SAINTE VICTOIRE crée en 2001 sous l'impulsion des 19 sociétés de chasse communales et propriétés privées du massif, dans lesquelles pratiquent un millier de chasseurs, qui représentent une communauté cynégétique consensuelle et volontariste dont la première action a porté sur le renforcement de la population de chevreuil, et la seconde l'élaboration d'un schéma local de gestion cynégétique.

Cette structure s'étend sur un territoire homogène et continu d'environ 20 000 ha. Ce massif essentiellement forestier au nord rocheux au centre (chaîne montagneuse) et ouvert (garrigue et agriculture) au sud a été fortement touché par la déprise agricole, compensé par un important réseau de cultures cynégétiques de plus de 100 ha.

Ces différents facteurs permettent la présence de nombreuses espèces de gibiers naturels, et de modes de chasse variés.

Le cadre exceptionnel que constitue ce massif rendu célèbre par le peintre Paul CEZANNE, inscrit au réseau Natura 2000 est visité par quelques 800 000 touristes par an avec des pointes à plus de 8000 personnes par jour, ce qui a incité les chasseurs locaux à communiquer avec les autres usagers de la nature : randonneurs, VTT, parapentes, escaladeurs ...qui pratiquent leurs loisirs pendant la saison de chasse.

Cette communication s'est concrétisée, entre autre, par l'installation de panneaux de signalisation des zones chassées, sur les parkings et chemins de randonnées balisés, en étroite collaboration avec l'opérateur local Natura2000 : le Grand Site Sainte Victoire. Les différents projets menés par le GICF ont toujours fait l'objet de concertations avec les partenaires locaux : FDC, ONCFS, Grand Site, Conseil Général, CERPAM, CRPF...

La chasse du sanglier sur le massif est pratiquée par 14 « équipes », qui sont passionnées de l'action de chasse plutôt que de l'importance des prélèvements. Ces équipes chassent en battue de 15 à 35

chasseurs avec de grands chiens courants et en général sur des surfaces de plusieurs centaines d'hectares et cela 3 jours par semaine en moyenne.

Les gestionnaires locaux souhaitent faire ressortir l'aspect « plaisir et loisir passion » de ce mode de chasse, faire des tableaux importants n'est pas ce qui les intéresse. Le plaisir qu'ils trouvent à la chasse ne se quantifie pas en nombre de sangliers prélevés, mais se qualifie en émotions et en plaisir que l'on a eu en écoutant de belles menées des grands chiens courants. C'est d'ailleurs pour cela que les chasseurs prennent plus de plaisir à chasser actuellement plutôt qu'il y a quelques saisons, lorsqu'il se prélevait près de deux fois plus de sangliers. Il n'est d'ailleurs pas souhaitable, selon les gestionnaires, de revenir à cette situation qui causait plus de soucis que d'avantages.

Lors de ces 4 saisons de surabondance, il se prélevait environ 1000 sangliers sur le territoire du GICF. Lors de cette période, de nombreux chasseurs pratiquaient des modes de chasse jugés dangereux :

traques en petites équipes sans panneaux, gilets...,
tir de rencontre à l'issue d'une recherche acharnée,
sans parler du braconnage que cette surpopulation de sanglier avait fait ressurgir, ainsi que des diverses nuisances pour les non-chasseurs :
dégâts agricoles importants
accidents de la route sur les divers axes passant à proximité : routes et autoroutes (1 mort).

Aujourd'hui, le schéma local de gestion prévoit :

un bilan du tableau de chasse à mi-saison (analyse quantitative et qualitative des tableaux)
une analyse des carnets de battue en fin de saison de chasse
Deux réunions annuelles consacrées aux résultats (fin mars) et prévisionnelle (fin juillet) au cours desquelles sont évoqués les mesures de gestion : (nombre de jours de chasse, recommandation de tir des moins de 50 kg, utilité de la pré-ouverture, tir d'été à l'approche, opportunité ou pas de chasser en janvier février)

En même temps que les tableaux de chasse sanglier se stabilisaient dans des proportions plus normales, les efforts de l'équipe du GICF se sont portés sur d'autres espèces. Après le tout – sanglier voire trop- sanglier, de nombreuses opérations en faveur du petit gibier et des milieux ouverts ont été réalisées en obtenant de nombreux financements publics : débroussaillage alvéolaire, remise en culture d'anciennes terrasses, afin d'obtenir une mosaïque de milieux pour une plus grande diversité d'espèces et de modes de chasse. Les derniers exemples sont la volonté d'implanter une population de Mouflons de Corse issu de la souche de Cadarache, et le tir d'été du chevreuil.